

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI LE 5 SEPTEMBRE 2019
20H30

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Règlement n° 540-2019 modifiant le règlement n° 520-2017 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux d'infrastructures relatifs au prolongement du réseau d'aqueduc sur l'Île d'Embarras et à cette fin, une dépense et un emprunt remboursables en vingt (20) ans
 - a) Avis de motion du règlement n° 540-2019 modifiant le règlement n° 520-2017 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux d'infrastructures relatifs au prolongement du réseau d'aqueduc sur l'Île d'Embarras et à cette fin, une dépense et un emprunt remboursables en vingt (20) ans
 - b) Dépôt du projet de règlement n° 540-2019 modifiant le règlement n° 520-2017 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux d'infrastructures relatifs au prolongement du réseau d'aqueduc sur l'Île d'Embarras et à cette fin, une dépense et un emprunt remboursables en vingt (20) ans
- 4- Règlement n° 541-2019 modifiant le règlement n° 521-2017 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux d'infrastructures relatifs à la collecte des eaux usées sur l'Île d'Embarras et à cette fin, une dépense et un emprunt remboursables en vingt (20) ans
 - a) Avis de motion du règlement n° 541-2019 modifiant le règlement n° 521-2017 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux d'infrastructures relatifs à la collecte des eaux usées sur l'Île d'Embarras et à cette fin, une dépense et un emprunt remboursables en vingt (20) ans
 - b) Dépôt du projet de règlement n° 541-2019 modifiant le règlement n° 521-2017 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux d'infrastructures relatifs à la collecte des eaux usées sur l'Île d'Embarras et à cette fin, une dépense et un emprunt remboursables en vingt (20) ans
- 5- Règlement n° 542-2019 modifiant le règlement n° 522-2017 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux de renouvellement des infrastructures d'aqueduc existant sur l'Île d'Embarras et à cette fin, une dépense et un emprunt remboursables en vingt (20) ans
 - a) Avis de motion du règlement n° 542-2019 modifiant le règlement n° 522-2017 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux de renouvellement des infrastructures d'aqueduc existant sur l'Île d'Embarras et à cette fin, une dépense et un emprunt remboursables en vingt (20) ans
 - b) Dépôt du projet de règlement n° 542-2019 modifiant le règlement n° 522-2017 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux de renouvellement des infrastructures d'aqueduc existant sur l'Île d'Embarras et à cette fin, une dépense et un emprunt remboursables en vingt (20) ans
- 6- Questions du public
- 7- Levée de l'assemblée